

# Les Rendez-vous Parlementaires du Contribuable

N° 13

Le 6 décembre 2005

## *Les aides à l'emploi, la mauvaise réponse au chômage ?*

*Présidé par Hervé Novelli,  
député d'Indre-et-Loire*

### *Résumé*

Les aides à l'emploi contribuent-elles efficacement à lutter contre le chômage, ou génèrent-elles au contraire des effets pervers qui nuisent finalement à l'emploi ? Le rendez-vous parlementaire organisé le 6 décembre 2005 par Contribuables Associés et présidé par le député d'Indre-et-Loire Hervé Novelli, aura permis aux élus présents de se faire une opinion. Participaient à cette réunion de travail, Pascal Salin, professeur d'économie à l'Université Paris-Dauphine, qui montra comment les emplois artificiellement aidés aboutissent à la destruction d'emplois réels ; Sophie de Menton, Présidente de l'association ETHIC, qui expliqua que les systèmes d'aides et les réglementations déstabilisent les entreprises, créatrices d'emplois ; et avec la participation de Carsten Philipsen, Ministre conseiller à l'ambassade du Danemark.

**CONTRIBUABLES  
ASSOCIES**  
TROP DE DÉPENSES PUBLIQUES C'EST TROP D'IMPÔTS

**Les Rendez-vous  
Parlementaires  
du Contribuable**

---

**N° 13  
le 6 décembre 2005**

---

**Les aides à  
l'emploi, la  
mauvaise réponse  
au chômage ?**

---

***Députés participants***

Branget Françoise  
Cazenave Richard  
Gorges Jean-Pierre  
Martinez Henriette  
Perruchot Nicolas  
Auclair Jean  
Cherpion Gérard  
Dubrac Gérard  
Giro Maurice  
Proriol Jean  
Rolland Jean-Marie  
Vitel Philippe  
Le Fur Marc  
Mariton Hervé  
Rouault Philippe  
Roubaud Jean-Marc  
Biancheri Gabriel  
Carayon Bernard  
Cinieri Dino  
Gatignol Claude  
Lecou Robert  
Mariani Thierry  
Novelli Hervé  
Briand Philippe  
Cochet Philippe  
Quentin Didier  
Hillmeyer Francis  
Luca Lionnel  
Moyne-Bressand Alain  
Colombier Georges  
Courtial Édouard  
Jacque Édouard  
Priou Christophe  
Remiller Jacques

Baguet Pierre-Christophe  
Delnatte Patrick  
Trassy-Paillogues Alfred  
Vanneste Christian  
Fourgous Jean-Michel  
Chassain Roland

## *Députés représentés*

Cortade Alain  
Depierre Bernard  
Fagniez Pierre-Louis  
Fromion Yves  
Hénart Laurent  
Le Ridant Jean-Pierre  
Mach Daniel  
Meyer Gilbert  
Poletti Bérangère  
Rivière Jérôme  
Aeschlimann Manuel  
Bernier Marc  
Briot Maryvonne  
Caillaud Dominique  
Hamelin Emmanuel  
Martin Hugues  
Martin-Lalande Patrice  
Nudant Jean-Marc  
Richard Dominique  
Tian Dominique  
Cosyns Louis  
Merly Alain  
Raison Michel  
Warsmann Jean-Luc  
Besse Véronique  
Guibal Jean-Claude  
Woerth Éric  
Binetruy Jean-Marie  
Drut Guy  
Francina Marc  
Gilles Bruno  
Ginesy Charles-Ange  
Lett Céleste  
Hunault Michel

Merville Denis  
Teissier Guy  
Vaginay Liliane  
Berthol André  
Montchamp Marie-Anne  
Ollier Patrick  
Guillet Jean-Jacques  
Hériaud Pierre  
Garraud Jean-Paul  
Mallié Richard  
Santini André  
Devedjian Patrick  
Decool Jean-Pierre  
Joissains-Masini Maryse  
Decagny Jean-Claude

# Sommaire :

---

## **Préambule**

*par Alain Mathieu, président de Contribuables Associés .....Page 6*

## **Introduction**

*par Hervé Novelli, député d'Indre-et-Loire  
et conseiller général du Centre .....Page 8*

## **Le point de vue de l'économiste**

*par Pascal Salin, professeur à l'université Paris-Dauphine .....Page 12*

## **Le point de vue du chef d'entreprise**

*par Sophie de Menthon, présidente de ETHIC  
(Entreprises à taille humaine indépendantes et de croissance) .....Page 18*

## **L'exemple danois**

*par Carsten Philipsen, ministre conseiller à l'ambassade du Danemark à Paris.....Page 24*

## **Conclusion**

*par Jean-Pierre Gorges, député d'Eure-et-Loir et maire de Chartres .....Page 26*

**« Soixante-douze  
mille  
fonctionnaires  
ou assimilés  
s'occupent  
de ces aides,  
ce qui représente  
cinq milliards  
d'euros par an. »**

## **Préambule**

*par Alain Mathieu,  
président de Contribuables Associés*

Je souhaiterais d'abord remercier M. Hervé Novelli d'avoir organisé ce 13<sup>e</sup> Rendez-vous Parlementaire et de nous donner son point de vue sur les aides à l'emploi, un sujet qu'il connaît bien. Je voudrais aussi rappeler pourquoi les Contribuables Associés ont pris l'initiative de ces rendez-vous, alors qu'il existe des commissions du Parlement qui auditionnent des personnes très qualifiées. C'est que nous abordons au cours de ces réunions de travail un certain nombre de sujets qui sont considérés comme tabous et que nos adhérents contribuables estiment cependant importants. Ils nous le disent régulièrement dans leurs courriers.

Ainsi avons-nous travaillé, dans le cadre des Rendez-vous Parlementaires, sur des thèmes comme la suppression des droits de succession, celle de l'ISF, le contrôle de l'administration par un organisme qui dépendrait du Parlement, la suppression du statut de la fonction publique pour les nouveaux embauchés, le financement de l'audiovisuel... tous sujets qui ne sont pas couramment abordés par les commissions du Parlement.

Or nous estimons que ce sont des thèmes d'avenir, parce que nos adhérents nous le disent, et parce que nous pensons qu'ils feront l'objet, dans l'avenir, de débats publics. Nous voulons être parmi les premiers à les examiner avec compétence et sérieux.

Les aides à l'emploi font-elles baisser le chômage? Si vous posez cette question à vos collègues, ils vous riront au nez, car, par définition, une aide à l'emploi doit augmenter l'emploi et par conséquent réduire le chômage. Eh bien, certaines lapalissades peuvent être trompeuses...

Juste un mot pour délimiter le sujet et dire ce dont nous ne parlerons pas. Nous ne parlerons pas de ce qu'Eurostat appelle les « *aides passives à l'emploi* », c'est-à-dire des indemnités de chômage et de départ en préretraite.

Nous ne parlerons pas, ou peu, des dépenses des administrations qui dispensent les aides à l'emploi, bien qu'elles soient considérables. Soixante-douze mille fonctionnaires ou assimilés s'occupent de ces aides, ce qui représente cinq milliards d'euros par an.

Nous ne parlerons pas des travailleurs handicapés, sujet très proche.

Nous ne parlerons pas de la formation, sauf de celle des chômeurs.

Nous ne parlerons pas non plus de la recherche, sujet qui, pourtant, débouche normalement sur l'emploi, ni des zones franches, ni des pôles de compétitivité.

Mais nous parlerons essentiellement des contrats aidés, qui sont des subventions versées aux employeurs, soit directement, soit par l'intermédiaire de la Sécurité sociale, laquelle les répercute en exonérant les employeurs de charges sociales. Deux types d'employeurs sont intéressés : ceux du secteur privé, dit marchand, et ceux du secteur non marchand. Il existe une quarantaine de sortes de contrats aidés, qui sont suivis par la DARES, la division des statistiques du ministère du Travail. Je me contenterai maintenant, si vous le voulez bien, de laisser la parole à M. Novelli, qui va nous donner son point de vue sur ces aides à l'emploi.

**« Il existe une file d'attente à l'embauche et en ciblant telle ou telle aide sur tel ou tel public, on ne fait que déplacer cette file d'attente. »**

## ***Introduction***

***par Hervé Novelli,***

*député d'Indre-et-Loire, conseiller régional du Centre.*

Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de me réjouir d'être avec vous cet après-midi et de saluer à la tribune des amis que j'ai toujours plaisir à revoir: Sophie de Menthon et Pascal Salin. Je salue aussi le représentant de l'ambassade du Danemark.

Le thème des aides à l'emploi est, en effet, important. Je voudrais vous faire part de mon expérience personnelle. Nous traitons aujourd'hui d'un sujet qui a déjà été développé par une Commission d'enquête sur les aides à l'emploi, dont les conclusions furent rendues publiques au mois de mars 1996. Cette commission d'enquête était présidée par le regretté Michel Péricart, et j'en étais moi-même le rapporteur. C'était en 1996 et la majorité de l'époque s'interrogeait sur l'efficacité d'un certain nombre de dispositifs.

Existait alors le « contrat initiative emploi », contrat aidé destiné au secteur marchand et à un certain nombre de publics plus fragiles que d'autres. L'introduction du rapport de cette commission était une réflexion intellectuelle sur l'efficacité des aides à l'emploi, liée aux travaux d'un économiste disparu, qui partait du constat que certaines choses se voient, et d'autres pas. Je m'étais autorisé une petite coquetterie, en citant Frédéric Bastiat. Il y a, d'une part, des aides à l'emploi, visibles: on aide l'emploi en essayant d'alléger les charges qui pèsent sur lui, ou en aidant les employeurs à embaucher; et, d'autre part, des effets pervers, générés par ces mesures visibles, mais qui sont en revanche invisibles.

Le premier d'entre eux, c'est qu'il existe une file d'attente à l'embauche et qu'en ciblant telle ou telle aide sur tel ou tel public, on ne fait que déplacer cette file d'attente. Certaines personnes, les jeunes par exemple, vont être aidées parce qu'on constate une explosion du chômage touchant cette catégorie de la population. On va donc créer des contrats jeunes, qui incitent les employeurs à plutôt embaucher des jeunes. Ceux-ci avancent donc dans la file d'attente et trouvent de l'emploi, mais, immanquablement, ceux qui se trouvaient dans cette file d'attente et qui sont plus âgés se voient défavorisés ou désavantagés, et reculent dans la file. C'est le premier exemple des effets pervers d'une mesure ciblée d'aide à l'emploi qui, en avantageant certains demandeurs d'emploi, en désavantage d'autres qui sont confrontés au même problème: par exemple les chômeurs âgés privés d'emploi, qui sont

indirectement handicapés par des mesures censées favoriser l'emploi d'un personnel plus jeune.

Le deuxième effet pervers, qui ne se voit pas, c'est que ces mesures ont un coût. Quand on aide des contrats, notamment dans le secteur non marchand, cela pèse sur les finances publiques – puisqu'il faut bien les financer. La dépense publique ainsi générée se retrouve dans les comptes de ceux qui sont appelés à la financer, autrement dit les contribuables, qu'il s'agisse des personnes physiques ou morales et que ces dépenses soient financées par les entreprises ou par l'endettement.

Bref, l'introduction et l'ensemble du rapport sur ces aides à l'emploi constataient leur manque d'efficacité et les nombreux effets pervers qu'elles génèrent. C'était en 1996 et bien peu de chose a changé depuis, si ce n'est qu'on a continué d'inventer, dans la panoplie des aides à l'emploi, un certain nombre de soutiens divers et variés.

Je voudrais prendre un exemple pour vous montrer l'inefficacité de ces soutiens. Dès 1993-1994, la majorité et le gouvernement d'Édouard Balladur avaient mis en place, les premiers, un dispositif destiné à favoriser l'embauche en allégeant les charges pesant sur les salaires et des salariés peu ou faiblement qualifiés. Cette politique d'allègement de charges se fondait sur le raisonnement suivant: le coût du travail peu qualifié en France est trop élevé, mais si nous le ramenons au niveau ou autour du SMIC, il sera possible d'accroître la compétitivité des entreprises françaises et de bénéficier, grâce à cela, d'un effet d'emplois induits, généré par cet allègement des charges.

Cette politique a été menée de 1994 jusqu'en 2005, par la droite et par la gauche, et dramatiquement amplifiée par les lois Aubry, qui ont incité les entreprises à passer aux trente-cinq heures moyennant un allègement des charges. Par la suite, devant le caractère absurde ou, en tout cas, antiéconomique de ces mesures, le gouvernement Raffarin a engagé, à partir de 2002, une autre politique d'allègement de charges, non plus couplée avec une réduction du travail, mais ciblée sur les bas salaires. On en revenait ainsi à la politique antérieure.

Aujourd'hui, les allègements de charges représentent, dans le budget de l'État, environ 18 milliards d'euros cette année, et autour de 20 milliards d'euros l'année prochaine, en raison des effets mécaniques qui s'y trouvent liés. La vérité oblige à dire que plus de la moitié est la conséquence des lois Aubry. Or le rapport entre ces 20 milliards d'euros d'allègements de charges, censément consentis pour lutter contre le chômage, et le taux de 9,7 ou 9,8 % de chômeurs enregistré dans notre

***« Quand on aide des contrats, notamment dans le secteur non marchand, cela pèse sur les finances publiques. »***



***« On constate l'inanité d'une politique globale d'allègements de charges pour lutter contre le chômage ou pour accroître la compétitivité des entreprises dans une économie mondialisée. »***

pays, pose clairement le problème de l'utilité de ces politiques. Lorsqu'elles ont été initiées, en 1994, le gouvernement d'Édouard Balladur pouvait considérer que ces allègements de charges constituaient un avantage compétitif donné à l'entrepreneur, qui était incité, par ce biais, à embaucher.

Aujourd'hui, dans une économie mondialisée, l'entrepreneur ne raisonne plus comme cela. Lorsqu'il est confronté à un problème général de coût salarial, il a une autre option que celle qui consiste à profiter des allègements de charges: la délocalisation. Dans le premier cas, il bénéficiera d'une incitation de 10, 15 ou 30 % du SMIC; dans le second, les différentiels concernant les coûts salariaux sont de l'ordre de 300, 400 ou 500 %! Ainsi constate-t-on l'inanité d'une politique massive et globale d'allègements de charges pour lutter contre le chômage ou pour accroître la compétitivité des entreprises dans une économie mondialisée, comme l'est aujourd'hui l'économie française.

J'ai pris ces deux exemples pour introduire le débat et montrer le défaut d'efficacité de ces soutiens ciblés. Car, dans une économie, c'est la politique globale qui est efficace. Qu'est-ce qui amène l'entrepreneur à embaucher? Ce n'est pas le bénéfice – aujourd'hui surtout – d'un différentiel minime d'avantages, ou plus exactement d'une baisse de ses charges un peu au-delà du SMIC. Ce qui va l'intéresser, c'est la fiscalité globale moyenne, la fiscalité sur l'entreprise et sur l'entrepreneur, qui devient une variable très importante pour faire ses choix dans une économie mondialisée. C'est aussi le niveau de législation sociale et de réglementation. Bref, l'environnement de l'entreprise est, aujourd'hui comme hier, beaucoup plus important que le soutien ciblé à telle ou telle mesure, non seulement, bien sûr, dans le secteur marchand, mais peut-être plus encore dans le secteur non marchand, où la rationalité économique est beaucoup moins évidente et obéit à d'autres critères.

Pour conclure et introduire le débat, je voudrais faire part de mon grand scepticisme concernant ces politiques et de ma grande appétence d'une politique globale, qui privilégierait la compétitivité de nos entreprises. Les politiques qui favoriseraient cette compétitivité, nous les connaissons. Il suffit de regarder autour de nous, elles sont basées sur trois principes simples: celui de la fiscalité, celui de la flexibilité du travail et celui de l'innovation, qui sont les trois grandes composantes de la croissance économique.

Ce n'est pas un hasard si, avec des contrats aidés massifs, nous arrivons aujourd'hui à faire baisser le taux de chômage malgré un taux de croissance très faible. Cela prouve que nos politiques n'ont pas de liens avec la croissance économique. Ce sont des politiques relativement artificielles, qui peuvent statistiquement faire baisser le niveau du chômage, mais qui ne renforcent pas la croissance économique et n'auront donc, à terme, qu'une faible efficacité.

## *Le point de vue de l'économiste*

*par Pascal Salin,*

*professeur à l'université Paris-Dauphine, président du conseil scientifique de l'Institut Turgot*

Monsieur Hervé Novelli vient de dire qu'il avait introduit le sujet, je crois qu'il a fait mieux que cela : il a vraiment posé le problème et je ne peux qu'approuver ce qu'il a dit.

Il a été rappelé que les aides à l'emploi visaient à résoudre la question cruciale du chômage. Mais il convient aussi de cibler les efforts qui sont faits. Ce sont ces deux aspects que je voudrais traiter ici.

Je commencerai par le plus global : dans quelle mesure les aides à l'emploi peuvent-elles aider à résoudre le problème du chômage ? Pour répondre à cette question, il faut d'abord s'interroger sur les causes du mal, car on n'a aucune chance de résoudre un problème si l'on ne sait pas pourquoi il existe. Je ne prétends pas, bien entendu, traiter ce sujet de manière exhaustive. Je voudrais simplement rappeler que, quand on y réfléchit bien, il existe une seule ressource rare : c'est l'être humain, l'esprit humain, et le chômage ne devrait donc pas exister.

**« Il existe une seule ressource rare : c'est l'être humain, et le chômage ne devrait donc pas exister. »**

Puisque la ressource rare, c'est le travail, l'effort, l'imagination, comment se fait-il que des êtres humains soient non-employés ? Si l'on pose la question de cette manière, on s'aperçoit que la réponse, très générale, est la suivante : il existe, d'une part, des êtres humains disposés à travailler, et qui en sont capables, et d'autre part, d'autres êtres humains qui souhaiteraient éventuellement les embaucher, mais l'emploi n'est pas là. Autrement dit le contrat ne se réalise pas. N'oublions jamais, en effet, que le problème de l'emploi se ramène toujours à un problème contractuel. Ce n'est pas une affaire de macroéconomie, de mécanismes globaux, etc. mais de contrats qui pourraient se conclure et ne se concluent pourtant pas, en raison d'obstacles qui empêchent les gens de contracter, ou qui détruisent leur éventuelle incitation à contracter et donc à créer des emplois.

Ce sont les incitations des uns et des autres qu'il faut considérer, en n'oubliant jamais qu'il ne peut pas se créer d'emploi s'il n'y a pas, d'un côté, des salariés qui en demandent un et, de l'autre, des employeurs potentiels. On a trop souvent tendance, en effet, à traiter le problème d'un seul côté. Il n'existe pas de possibilité d'emploi sans employeurs – ce devrait être une évidence. Or tout est fait pour les décourager de créer des emplois.

En effet, le rendement est diminué par la fiscalité et par la réglementation. Il ne suffit pas, quand on parle de fiscalité, de considérer un seul impôt – le plus visible – mais l'ensemble des impôts. Quand on additionne l'impôt sur le revenu, la TVA, les différents impôts sur le capital, les cotisations sociales, on se rend compte que l'employeur fait bien souvent face à une charge fiscale qui peut atteindre 70 %, 80 % ou 90 %.

Autrement dit, on lui tient à peu près ce langage : « *Si vous embauchez des gens et si le projet pour lequel vous les embauchez réussit, on vous prendra la presque totalité du rendement. En revanche, si vous échouez et faites faillite, c'est votre problème, vous êtes responsable !* »

Cette asymétrie, considérable, tue l'incitation à créer et développer des entreprises, et à embaucher. C'est vraiment la difficulté majeure que nous rencontrons dans l'économie française.

Et la réglementation vient encore l'augmenter, puisque l'on dit aux employeurs potentiels : « *Si vous embauchez quelqu'un et qu'il ne vous donne pas satisfaction, vous aurez beaucoup de mal à vous en séparer.* » Ce faisant, on tue le lien personnel qui devrait constituer l'essentiel de la relation de travail. Nous laisserons de côté cette question de la réglementation, car elle ne concerne pas les aides à l'emploi, mais il faut quand même l'avoir en tête pour expliquer le problème du chômage en France.

Côté salariés aussi, les incitations à travailler sont réduites par la fiscalité, les cotisations sociales et les revenus de substitution...

Nous évoluons dans un système complètement absurde et, si nous n'en sortons pas, nous ne résoudrons jamais le problème du chômage, quelles que soient les politiques qui seront menées. On risque seulement d'aggraver les choses.

Je ne puis m'empêcher de penser à une phrase prononcée un jour par Mme Thatcher : « *La meilleure politique de l'emploi, c'est de ne pas en avoir !* » Les conséquences de la politique – ou de l'absence de politique – qu'elle a poursuivie, c'est que la Grande-Bretagne se trouve actuellement dans une situation de chômage très faible : 3 % ou 5 %, selon les modes de calculs, avec un système d'aide à l'emploi pratiquement inexistant.

Notre système est absurde, puisque nous conservons un système fiscal et réglementaire qui détruit un très grand nombre d'emplois, que nous essayons ensuite de recréer par le biais des aides à l'emploi.

Ces systèmes sont d'ailleurs destructeurs en soi.

Avant de m'expliquer, je voudrais souligner une contradiction. On entend souvent dire que le salaire minimum ne constitue pas un obstacle à

**« La meilleure politique de l'emploi, c'est de ne pas en avoir ! »**

**« Ce qui se voit,  
ce sont les  
emplois que l'on  
crée. Et ce qui  
ne se voit pas,  
les emplois que  
l'on détruit. »**

l'emploi, alors qu'il augmente le coût du travail, en particulier pour les moins formés et pour les plus jeunes; et en même temps, on reconnaît que les aides à l'emploi, dans la mesure où elles permettent de réduire le coût du travail, ont une conséquence sur l'embauche. C'est contradictoire: en effet, soit le coût du travail a un rôle important sur l'emploi – ce dont je suis persuadé – soit il n'en a pas. Si nous étions dans un monde différent, où par exemple n'existeraient ni le salaire minimum ni les aides à l'emploi, je suis convaincu que le taux de chômage serait plus faible. Cela dit, nous devons nous poser la question: les aides à l'emploi sont-elles, au moins, efficaces? Est-ce qu'elles permettent de résoudre ou d'atténuer le problème général de l'emploi et d'atteindre éventuellement certains objectifs spécifiques?

Rappelons d'abord un aspect général, à savoir qu'il y a un transfert de charges. Les aides à l'emploi consistant à subventionner certaines catégories d'emploi, il faut évidemment qu'elles-mêmes soient financées. Pour donner à un endroit, on retire donc ailleurs. Comme Hervé Novelli, je pense à la fameuse phrase de Frédéric Bastiat, concernant « *ce qui se voit et ce qui ne se voit pas* ».

En l'occurrence, ce qui se voit, ce sont les emplois que l'on crée. Et ce qui ne se voit pas, les emplois que l'on détruit. J'ai souligné, tout à l'heure, à quel point la fiscalité actuelle était destructrice de l'emploi. Il est évident que, dès que l'on augmente les aides à l'emploi et que, par conséquent, on est amené à rechercher pour les financer des ressources fiscales ou des cotisations sociales, on détruit des emplois par ailleurs; mais, ceux-ci, on ne les voit pas!

En outre, comme l'a également rappelé Hervé Novelli, le coût de cette politique est considérable: il cumule non seulement le coût des 72 000 personnes affectées à la gestion des aides à l'emploi, et celui de l'information, rendue indispensable par la multiplicité des différents systèmes d'aides à l'emploi: il en existe une cinquantaine. Pour les employeurs potentiels comme pour les salariés, il est extrêmement difficile de se retrouver dans toutes ces aides et dans ce maquis réglementaire. Et cela d'autant plus que, bien souvent, les règles sont parfaitement arbitraires: on a droit à telle aide, dans telles conditions, sans que l'on sache très bien pour quelle raison...

Ces aides sont souvent ciblées. Comme je viens de le souligner,

d'une manière générale, les aides ne représentent que des transferts de charges de certaines catégories de citoyens vers certaines autres. Considérons, par exemple, le cas des allègements de charges pour les bas salaires. On part d'une constatation: le taux de chômage est particulièrement important concernant certaines catégories de salariés, notamment ceux qui sont moins formés ou qui sont jeunes. On va donc aider ces catégories. Mais, pour cela, il faut bien trouver des ressources ailleurs. Supposons que l'on cherche ces ressources auprès de ceux qui ont des revenus plus élevés et des employeurs: on va détruire les incitations à embaucher, puisqu'on diminue le rendement que peut obtenir l'employeur en embauchant une personne.

Rappelons qu'un contrat se passe entre deux personnes. La charge fiscale, quant à elle, est supportée par les deux. L'aide fiscale est gagnée par les deux. Mais nécessairement, s'il y a une aide fiscale, il y a par ailleurs un coût fiscal, qui est supporté par les deux. C'est donc un jeu de mistigris, mais il est illusoire de penser qu'en aidant particulièrement certaines catégories, à savoir par exemple les bas salaires, on résout leur problème. Ce n'est pas le cas, parce que l'on détruit les incitations à embaucher des employeurs susceptibles de recruter ce type de personnes. Une fois encore, on ne le voit pas, mais c'est un phénomène bien réel. Pour bien comprendre ce qui se passe, il nous faudrait comparer la situation actuelle à celle d'un système normal. J'appelle système normal un système où il n'y aurait pas de salaire minimum ni d'assurance-maladie monopolistique avec des cotisations qui sont fonction du revenu, et où il existerait une retraite par capitalisation.

Le salaire minimum est un obstacle à l'entrée sur le marché du travail. Évidemment, quand on plaide, comme je le fais, pour sa suppression, ce n'est pas par désir de réduire le salaire de personnes dont le revenu est déjà faible, mais simplement parce que cela entraîne une conséquence très grave. Les jeunes, en particulier, ont une faible productivité. Vouloir imposer à leurs employeurs de leur octroyer un salaire supérieur à leur productivité, les incite à ne pas les embaucher. Or, ce qui importe, c'est la dynamique de l'emploi: à savoir, de permettre à quelqu'un d'entrer sur le marché du travail et ensuite d'accroître sa compétence. Il apprend sur le marché du travail, devient plus productif et on peut alors lui payer un salaire plus élevé. Tous les exemples que nous pouvons avoir à l'étranger montrent que là où il n'existe pas de salaire minimum, l'emploi des jeunes s'en trouve facilité, le taux de croissance est plus élevé et finalement, au bout d'un certain temps, tout le monde y gagne.

**« Le salaire minimum est un obstacle à l'entrée sur le marché du travail. »**

**« Les cotisations à l'assurance-maladie ont, elles aussi, un effet sur l'emploi très destructeur. »**

Tout le monde y gagne, en effet, parce qu'on ne gaspille pas les ressources de travail comme nous le faisons à cause du salaire minimum. En France, c'est un tabou et il conviendrait qu'un jour ce tabou-là soit abattu. Il serait bien préférable pour ceux qui sont concernés – c'est-à-dire ceux qui, précisément, ont les revenus les plus faibles – qu'il n'y ait pas de salaire minimum ni d'aides à l'emploi.

Les cotisations à l'assurance-maladie ont, elles aussi, un effet sur l'emploi très destructeur, car chaque fois que l'on veut obtenir ou accroître un revenu, les cotisations que l'on paye augmentent. Un système d'assurance, c'est un système où l'on paye en fonction du risque et non pas en fonction du revenu. Le système français, qui est un système de cotisations proportionnelles au revenu, est « désincitatif » de la création de richesse. Si l'on avait un système d'assurance normal, je suis persuadé que les assureurs demanderaient des cotisations maladie beaucoup plus faibles aux jeunes, précisément parce que le risque maladie est plus faible pour eux. Par conséquent, le coût du travail des jeunes serait moins élevé. Imaginons un système où il n'existerait ni salaire minimum ni cotisations d'assurance. Dans le système actuel de sécurité sociale, les jeunes payent pour les plus vieux. On accroît donc artificiellement le coût du travail pour les jeunes, puis l'on dit : « 20 %, 30 % ou 40 % de jeunes sont sans emploi. » Comment s'en étonner, puisque l'on impose aux employeurs de les payer à un prix très supérieur à celui correspondant à leur productivité !

Le système des retraites par répartition va dans le même sens puisqu'il organise des transferts de ressources des catégories les plus jeunes vers les plus âgées. Dans un système de capitalisation, chacun est incité à produire davantage pour assurer ses vieux jours.

La politique actuelle des aides à l'emploi tente donc très maladroitement de compenser les effets pervers d'un système parfaitement destructeur, mais elle ne peut le faire que de manière arbitraire et imparfaite.

Cela dit, on peut se poser une dernière question. Tout au moins, la cible très précise que l'on vise – à savoir, permettre le retour à l'emploi de certaines catégories de personnes pour lesquelles on considère qu'il est particulièrement difficile d'y revenir – est-elle atteinte ? Il semble qu'elle ne le soit que très imparfaitement et toujours aux dépens des autres. Je m'appuierai pour le montrer sur une étude réalisée par deux de mes collègues, Cahuc et Zilberberg, qui ont consacré un chapitre à ces questions. S'appuyant eux-mêmes sur un certain nombre d'études qui ont été faites dans le monde à ce sujet, ils soulignent que l'efficacité d'un

Le système d'aides à l'emploi ne doit pas être apprécié à partir du nombre de gens qui bénéficient de ce système et trouvent effectivement un emploi, mais qu'il faut comparer cette population aidée à celle qui ne l'est pas. Or les résultats auxquels on arrive sont stupéfiants. Il apparaît, par exemple, que, lorsqu'une personne bénéficie d'une aide à l'emploi dans un système qui la conduit dans le secteur public, elle a moins de chance d'obtenir durablement un emploi que ceux qui étaient restés chômeur. La raison semble en être la suivante : on lui donne un emploi, pour une période limitée, et de manière un peu artificielle. On ne lui permet donc pas de s'engager dans la dynamique de l'emploi, de développer des capacités spécifiques, de se rendre utile à un employeur... Ces aides, qui consistent à embaucher pour deux ou cinq ans un jeune, par exemple, dans un secteur public ou parapublic, une association, etc. ont un caractère parfaitement artificiel. On replâtre, mais on ne résout pas en profondeur le problème de l'emploi, et de l'aptitude à l'emploi.

En revanche, il apparaît, semble-t-il, que les aides à l'emploi qui visent à favoriser l'entrée sur le marché du travail des jeunes dans le secteur privé, offrent une garantie beaucoup plus importante de durabilité du retour à l'emploi. Les bénéficiaires de ce type de programme ont 40 % de chances de plus de trouver durablement un emploi, que ceux qui sont restés chômeurs.

C'est significatif, mais cela ne veut pas dire pour autant que les aides à l'emploi soient efficaces et justifiées, pour les deux raisons qui ont déjà été soulignées : celle que rappelait tout à l'heure Hervé Novelli, à savoir qu'il y a simplement un déplacement de la file d'attente. Ceux qui sont aidés sont favorisés par rapport à ceux qui ne le sont pas, donc c'est un jeu de mistigris pour obtenir finalement un gain qui reste nettement inférieur à 100 % de retour à l'emploi de manière durable.

Et n'oublions pas l'autre aspect que j'ai souligné, à savoir que c'est un jeu de transfert de charges et que l'on ne voit pas la destruction d'emploi qui en est la conséquence, car il faut bien financer ces aides à l'emploi. Je suis pour ma part tout à fait persuadé qu'au total elles ont un effet net qui est négatif sur l'emploi.

**« On replâtre,  
mais on ne résout  
pas en profondeur  
le problème  
de l'emploi,  
et de l'aptitude  
à l'emploi. »**



## *Le point de vue du chef d'entreprise*

*par Sophie de Menthon,*

*présidente d'ETHIC (Entreprises à taille humaine indépendantes et de croissance)*

Si vous parlez aujourd'hui à un chef d'entreprise à taille humaine membre du mouvement ETHIC, que je représente, des aides à l'emploi, vous provoquez chez lui un ricanement dans le meilleur des cas, un éclat de rire s'il est de très bonne humeur et plutôt des accès de colère. En fait, ces aides à l'emploi, vécues au quotidien, sont pratiquement une insulte à notre liberté d'embaucher. C'est un palliatif inutile qu'on nous donne pour éviter de réaliser les vraies réformes qui nous permettraient d'embaucher en France et dont nous avons tous absolument besoin. Ces réformes, nous ne les voyons pas venir, mais nous voyons se succéder des aides qu'on nous donne d'un côté et qu'on nous reprend immédiatement de l'autre. Je vais rentrer immédiatement dans le concret, en vous racontant des histoires vécues.

J'avais demandé à mon expert-comptable de me dire ce qui existait en fait d'aides à l'emploi. Il me répondit : « *Il ne m'est pas possible de vous le dire, vous le savez très bien. Je vais vous en citer quelques-unes : nous avons le contrat d'apprentissage, le contrat de professionnalisation, le contrat jeune en entreprise, le contrat d'accompagnement dans l'emploi, le contrat d'avenir, le contrat d'insertion, le contrat initiative emploi... J'en passe et des meilleures.* »

Ainsi, les seules personnes qui pourraient vraiment utiliser ou cibler certaines aides, ont besoin de faire appel à des spécialistes ; ce sont donc des entreprises de taille assez importante, puisqu'il faut y consacrer du temps, de l'énergie et de l'argent ; enfin, il ne faut viser que l'aide à l'emploi, et non pas la personne, ce qui est en contradiction avec nos besoins. Je m'explique : quand on recrute quelqu'un, surtout dans une entreprise à taille humaine, petite ou grande, on y apporte une extrême attention. On passe des jours, des semaines, à rédiger un profil de poste. On cherche exactement la personne qui ira au bon endroit, qui fera l'affaire, qui s'intégrera, etc. On va la choisir, avoir du mal à recruter – car on a du mal à recruter, en dépit d'un taux de chômage élevé – et quand on aura trouvé un salarié correspondant à cette fonction, en aucun cas on ne privilégiera quelqu'un d'autre, pour bénéficier d'une aide. En règle générale, quand vous trouvez enfin celui qu'il vous faut, il n'entre pas dans une case qui vous permette de bénéficier d'une quelconque exonération.

**« Les seules personnes qui pourraient vraiment utiliser ou cibler certaines aides, ont besoin de faire appel à des spécialistes. »**

S'agissant de ces aides à l'emploi, de l'avis général, une seule bonne initiative a été prise depuis une dizaine d'années, c'est le CNE – ici je vais quand même être positive. Ce contrat de deux ans est une excellente initiative, non seulement d'un point de vue économique, mais simplement parce qu'il introduit une notion de flexibilité, une notion d'intégration dans l'entreprise différente, une notion de rapport à l'entreprise qui est totalement étrangère à l'esprit français.

Ici, je répondrai à certaines questions que l'on nous pose.

De nombreux hommes politiques nous ont demandé: « *Pourquoi ne recrutez-vous pas?* » en laissant entendre à l'opinion publique que les chefs d'entreprises refusent de recruter et sont responsables du chômage, sentiment qui participe de la perception dominante. Or, d'abord, nous avons besoin, pour recruter, de confiance. De confiance dans notre pays, de confiance dans l'économie et de confiance dans ceux qui nous gouvernent.

Cette confiance dépend d'une condition très importante, à savoir la non-rétroactivité des lois et des aides. Quand vous nous promettez quelque chose, nous ne savons pas combien de temps ça va durer, et nous ne savons pas si vous allez nous l'enlever. Je ne parle pas des aides aux trente-cinq heures: ayant vécu « Aubry 1 » et « Aubry 2 », j'ai connu les aventures les plus extraordinaires avec ces subventions, que je ne souhaitais pas, mais que j'avais acceptées parce qu'il fallait passer aux trente-cinq heures et que je pensais que ce serait inexorable.

Nous ne plaçons absolument aucune confiance dans tout ce qu'on propose en fait d'aides, d'aides fiscales et de subventions. Cette totale absence de confiance est entretenue par des effets négatifs et pervers, je dirais satellites.

Je vais vous en donner un tout petit exemple. Vous direz que ça n'a pas grand-chose à voir avec les aides à l'emploi, moi je répondrai que si. Je pense au dernier contrôle qu'a subi notre vice-président, voilà trois jours. Un contrôle URSSAF, qui lui a refusé le remboursement partiel des téléphones portables qu'il donnait à deux présidents de ses filiales et qui lui a également réintégré les ordinateurs portables dont il équipait ses collaborateurs itinérants. Cela en soustrayant une partie, qu'ils avaient évaluée à 10 %, pour le téléphone et je ne sais combien pour l'ordinateur portable, en affirmant qu'il s'agissait d'un avantage en nature, qu'il fallait donc réintégrer sur la position du salarié et ne pas déduire dans ses charges. Quand vous entendez, parallèlement, un discours ambiant sur la fracture numérique, et que nos hommes politiques et ministres nous

***« Nous ne plaçons absolument aucune confiance dans tout ce qu'on propose en fait d'aides, d'aides fiscales et de subventions. »***

**« Pourquoi  
recrutons-nous ?  
Tout simplement  
parce qu'il y a  
une croissance,  
figurez-vous ! »**

expliquent qu'il faut absolument progresser, que nous devons développer tout ce que nous avons en terme de compétence dans le domaine informatique... c'est intolérable !

Il y a quinze jours, nous avons encore levé à ETHIC un nouveau lièvre. Une circulaire de l'URSSAF, modifiée au mois d'août, dit que nous aurions droit à cinq notes de restaurant par mois et par salarié ; et dans ce texte de l'URSSAF, il est écrit que si le chef d'entreprise a mal géré ses restaurants d'entreprise, il sera puni pour cette mauvaise gestion. Parallèlement, les restaurateurs vont mal et l'on est en train de les aider pour qu'ils se développent. C'est un coup porté à un secteur que l'on essaye également de développer sur le plan des services et là nous sommes également menacés par des punitions permanentes. Tout ça se mélange. Parce que nous avons un jour une aide à l'emploi, une défiscalisation, une incitation à embaucher, d'un autre côté on va immédiatement nous contrôler et, dès que nous allons essayer de développer effectivement une forme de travail adaptée à nos besoins, que ce soit en matière commerciale ou informatique, nous serons punis.

« *Pourquoi recrutons-nous ?* » disais-je. Tout simplement parce qu'il y a une croissance, figurez-vous ! La présidente du MEDEF, quand elle a dit : « *Je vous demande la croissance* », répondait à une question absurde : on nous demandait de recruter ! Eh bien, nous, nous vous demandons de la croissance !

Or, pour avoir de la croissance, que faut-il ? Il faut, encore une fois, un pays confiant ; il faut une grande souplesse dans les entreprises ; il faut une réconciliation, non pas, je pense, des Français avec l'entreprise, mais plutôt des hommes politiques avec l'entreprise ; il faut également, pour recruter, une véritable volonté de développer l'entreprise. Il existe des entreprises, en France, qui font tout, sauf recruter. C'est-à-dire qu'elles pourraient recruter : elles ont un potentiel, ça ne va pas mal dans leur secteur ; mais aujourd'hui, quand les investisseurs viennent – nous en rencontrons beaucoup à ETHIC – ils choisissent des entreprises en France et disent : « *Surtout pas d'entreprises qui ont besoin de main-d'œuvre, ça ne nous intéresse pas. Nous voulons investir dans des entreprises qui n'ont pas besoin de main-d'œuvre en France.* » Il existe donc des entreprises qui refusent de recruter, ou qui stagnent, à cause de l'absence de flexibilité.

Une entreprise recrute également parce qu'elle fait des bénéfices. Un chef d'entreprise a besoin d'argent devant lui parce que ses banquiers sont inquiets, que tout peut arriver, que les risques sont importants. Une entreprise a donc besoin de réaliser des bénéfices. Moyennant quoi,

quand ça va vraiment bien, elle va prendre un risque en recrutant. Ces bénéfices aujourd'hui font l'objet de critiques. On reproche à des entreprises de les conserver et de ne pas réinvestir immédiatement, ou de ne pas s'en servir pour recruter, ou de les distribuer. C'est un anti-économisme primaire.

Et puis il faut – le mot est, hélas, tabou – de la flexibilité. Nous recruterons quand nous pourrons licencier. C'est aussi simple que ça. Si vous bouchez un bout du tuyau, vous empêchez qu'il y rentre quoi que ce soit de l'autre côté. Nous ne prenons pas ce risque. Cette liberté de licencier, essentielle, est mal perçue, mal comprise. Plus le chômage augmente, plus on essaye de préserver l'emploi existant, au lieu de nous laisser en créer de nouveaux. Arrêtons de vouloir préserver l'emploi ! L'amendement Delalande, par exemple, a eu des effets extrêmement pervers – car toutes ces aides à l'emploi produisent des effets pervers. Dès le premier jour, je me suis battue contre cet amendement. Je me souviens en avoir moi-même expérimenté les résultats. J'avais devant moi une femme formidable, âgée de 48 ans et qui correspondait parfaitement au poste que je voulais pourvoir. J'ai voulu la recruter, mais mon DRH m'a dit : « Vous n'allez pas la recruter, vous avez vu Delalande, vous ne pourrez jamais la licencier ; ça ne va pas ! » C'est tout et c'est aussi simple que cela. Et je n'ai pas recruté. Non seulement je ne recrutais pas les gens plus âgés, mais je ne recrutais même pas les gens qui allaient approcher de cet âge. C'est un exemple symptomatique.

Les effets pervers sont innombrables et les chefs d'entreprise français, il faut être honnête, sont devenus des experts pour détecter immédiatement celui qui va pouvoir les faire bénéficier d'une aide très rapidement, qu'ils prendront en sachant que ce n'est pas vraiment pour recruter ; mais franchement, il y a là une espèce de revanche. Je le dis, parce que ce sentiment habite aujourd'hui la mentalité de l'entreprise française. Il y a une revanche. Dès qu'il y a une aubaine à saisir, on en profite. On la prend pour compenser tout ce qui, par ailleurs, nous est imposé tous les jours. Car, soyons clair, nous sommes les seuls financiers de la gabegie absolue des dépenses publiques, nous sommes les seuls financiers du pays. Expliquez-moi par quelle autre source vous trouvez de l'argent pour financer le pays ? Je voudrais bien le savoir. Nous sommes donc les financiers de ce pays. Vous voyez, je suis un peu sévère. Et je vous remercie de me donner l'occasion d'exprimer, devant vous, des indignations rentrées que, souvent, nous ne trouvons pas à exprimer vraiment et qui sont navrantes.

**« Plus le chômage augmente, plus on essaye de préserver l'emploi existant, au lieu de nous laisser en créer de nouveaux. »**

**« Suite à un appel d'offres, une entreprise qui arrive en bénéficiant de toutes ces aides casse les prix pour remporter le marché. »**

Je vais vous donner autre un exemple que j'ai personnellement vécu. Je me disais alors: il existe peut-être des régions effectivement sinistrées, des banlieues où l'on ne peut pas s'installer. Ces régions désertées, il faut bien faire quelque chose pour inciter les entreprises à y aller. Je comprenais les élus locaux. Jusqu'au jour où, dans mon métier qui était le centre d'appel, le télé-marketing, nous avons eu des gens que nous payions au SMIC. Nous utilisons beaucoup de gens qui viennent des banlieues, dont 80 % de jeunes d'origine étrangère, notamment d'Afrique du Nord: des bac + 1, bac + 2 en échec absolu, qui n'ont rien entre les mains, ni de métier à exercer, qu'il fallait former à l'entreprise, à qui il fallait tout apprendre, qui étaient très frustrés et mal à l'aise et que nous étions fiers d'employer. Il y a, dans ce métier du télé-service, un véritable dumping, avec des donneurs d'ordre qui sont des grosses entreprises et qui font aujourd'hui des enchères à la baisse sur différents pays. C'est-à-dire que de grosses entreprises françaises, qui donnent souvent des leçons d'éthique, recrutent des prestataires par enchères à la baisse en mettant en compétition la Tunisie, le Maroc, la France, etc.

À cette époque, ça ne se pratiquait pas encore, mais lors des appels d'offres nous étions mis en concurrence. Nous ne pouvions pas descendre sous un certain seuil, puisque nos salariés sont payés au SMIC et ce sont leurs salaires qui étaient en cause. Après avoir bien critiqué les esclavagistes que nous étions, est venue la mode des *call centers*, parce qu'ils fournissaient des emplois de services: nous avons eu des immeubles pratiquement clefs en main parce que l'immobilier n'était pas cher, on nous a exonérés de la taxe professionnelle et d'impôts pendant deux ans pour nous permettre de nous installer, etc. S'installer dans des régions désertiques, pourquoi pas? À cela près qu'au premier appel d'offres, une jeune entreprise qui arrivait en bénéficiant de toutes ces aides a cassé les prix pour remporter le marché. C'est grâce à cette aide locale que je suis en Tunisie. Car, lorsque vous êtes parti vous installer dans une région, quel est le stade suivant, si vous êtes plusieurs à avoir fait ce choix et que vous ne pouvez pas baisser vos prix davantage? Eh bien, vous partez en Tunisie, où vous avez des gens extraordinaires (bac + 3 ou bac + 4) qui arrivent, les hommes en costume-cravate, les jeunes femmes en veste, qui sont fiers de leur boulot et que vous rendez terriblement heureux en payant à peu près 40 % du SMIC. En outre, vous êtes idolâtré par le gouvernement tunisien. Et la qualité est meilleure, car on ne délocalise pas les appels bas de gamme, mais les appels haut de gamme. La main-d'œuvre que nous utilisons en France, dans nos centres d'appel, vient directement de l'université, sans jamais avoir été préparée à l'entreprise.

C'est une véritable catastrophe, qui demande beaucoup d'investissement. Nous souhaitons évidemment rester en France, ce n'est pas le problème. Mais cet exemple illustre un effet pervers: je comprends bien que l'on fasse des efforts pour nous attirer dans une région défavorisée, mais la conséquence est là: le stade suivant, c'est immédiatement la délocalisation.

Je vais m'arrêter là. Je pourrais encore vous en raconter beaucoup sur tout ce que j'ai personnellement vécu, dans un métier qui était concerné par toutes les problématiques actuelles: que ce soit l'insertion, l'intégration, les emplois, les CDD non renouvelés... Sous prétexte de préserver les salariés en CDD, on a rendu le CDD impossible à renouveler, à la suite de quoi tout un secteur professionnel ne peut plus recruter. Notre métier ne travaille aujourd'hui qu'en recourant à l'intérim et nous n'avons pas de possibilité de travailler autrement.

Voilà quelques exemples vécus, un peu énergiques, des conséquences directes de ces aides à l'emploi. Je crois qu'aujourd'hui, la seule véritable aide à l'emploi consisterait à revenir à un système extrêmement clair, sans exception, sans effet de seuil, sans distorsion de concurrence, en essayant de baisser les charges, quand même, parce que c'est fondamental pour pouvoir augmenter les salaires et le pouvoir d'achat. Et avant tout, il faut demander que soient réduites les dépenses de l'État, pour qu'on arrête de ponctionner les entreprises.

***« la seule véritable aide à l'emploi consisterait à revenir à un système extrêmement clair, en essayant de baisser les charges. »***

## *L'exemple danois*

*par Carsten Philipsen,*

*ministre conseiller à l'ambassade du Danemark à Paris*

Mesdames, Messieurs,

Je souhaiterais vous exposer ici la manière dont fonctionne le système d'aides à l'emploi au Danemark.

L'activation de ces aides, chez nous, est articulée autour de trois composantes: les contrats aidés dans le secteur privé, dans le secteur public et la formation.

Le coût généré par cette activation est plus ou moins élevé selon le type de prestation concerné: un contrat aidé dans le secteur privé coûte en moyenne 14 667 euros par personne et par an, contre 22 667 euros dans le secteur public et 32 533 euros pour une formation. Pour vous donner une idée de ce que représente cet effort, le niveau maximum de l'allocation-chômage s'élève à 22 667 euros annuels.

### *Coût de l'activation*

Type d'activation	Coût moyen par personne et par an en euro
<b>Contrat aidé (privé)</b>	14 667
<b>Contrat aidé (public)</b>	22 667
<b>Formation</b>	32 533
Niveau maximum de l'allocation-chômage : 22 667 euros annuels	

L'activation de ces aides à l'emploi agit sur la motivation du demandeur d'emploi, poussé à chercher du travail et accroît la qualification, les cours et programmes de formation renforçant l'intégration des demandeurs d'emploi sur le marché de l'emploi et améliorant leurs perspectives d'embauche. Elle produit également des effets en matière de bien-être social, évidemment moins quantifiables.

**« Au Danemark un contrat aidé dans le secteur privé coûte en moyenne 14 667 euros par personne et par an, contre 22 667 euros dans le secteur public. »**

Si l'on dresse un bilan de ces aides, le degré d'autonomie financière des demandeurs d'emploi augmente de 32 points à la suite d'un contrat aidé dans le secteur privé, contre 18 points dans le secteur public et 6 points dans le cas d'un processus d'activation par formation. Ainsi, les contrats aidés s'avèrent plus efficaces et moins coûteux que la formation, et cette efficacité est plus grande dans le secteur privé que dans le public.



## **Conclusion**

*par Jean-Pierre Gorges,  
député d'Eure-et-Loir, maire de Chartres*

Quelques conclusions. D'abord, on voit bien qu'il y a opposition permanente entre flexibilité et sécurité. Il est évident que les députés qui sont là sont toujours prêts à mettre une grande dose de flexibilité dans l'emploi, plutôt que de prendre la variante sécurité. Aujourd'hui, ça devient une guerre idéologique entre gauche et droite, où la gauche propose sans cesse des solutions axées sur la sécurité. On veut sécuriser les gens dans leur emploi. Voilà quelques minutes, le communiste Maxime Gremetz opposait le contrat nouvelle embauche au CDI. On préfère avoir un chômeur que quelqu'un occupant un emploi dit « précaire » ! Nous en sommes là. On fait peur aux gens ; c'est une guerre idéologique. La difficulté c'est que nous faisons tous le même diagnostic, mais comment endiguer ce système ?

**« Nous faisons  
tous le même  
diagnostic,  
mais comment  
endiguer ce  
système ? »**

Nous avons tous cru, nous réformateurs, qu'avec notre gouvernement on allait mettre en place des mesures beaucoup plus libérales et qu'on insisterait plus sur la flexibilité. Quand on étudie ce qui se passe au Danemark, on voit bien que ça donne des résultats. Pourtant, même en nous appuyant sur des exemples concrets, nous avons du mal à prendre ces mesures.

Un autre effet, tient à cette « course à l'échalote » permanente entre les revenus du non-travail et ceux du travail. La réponse que l'on propose pour combattre les avantages des revenus du non-travail, c'est d'augmenter les avantages pour aller à l'emploi : c'est la prime pour l'emploi. Personnellement, j'y suis opposé. On est en train d'inventer un certain nombre de dispositifs qui créent une « course à l'échalote » entre tous ces mécanismes. Le plus beau, c'est la synthèse du Parti socialiste qui prétend augmenter le SMIC à 1500 euros. Qu'allons-nous pouvoir opposer à cela ? Il faut savoir qu'une telle mesure représente un coût direct de 10 milliards pour le budget de l'État. C'est considérable !

On n'arrive pas à endiguer ce système. Mais on commence à en voir les limites à la faveur de la guerre idéologique qui oppose la gauche et la droite. Cela devrait nous permettre de rester en place plus longtemps, parce que nous montrons notre efficacité. Le seul problème, c'est qu'aujourd'hui on ne prend pas les mesures nécessaires. Voilà la vraie difficulté : le diagnostic est fait, on voit que les solutions auxquelles nous

songeons fonctionnent ailleurs et pourtant, aujourd'hui, nous réagissons de la même manière que nos opposants. Et tout le monde y trouve son compte !

Il faut que les entreprises se battent pour dire : « *Arrêtez toutes ces mesures d'accompagnement, baissez plutôt nos charges* », plutôt que d'accepter toutes ces subventions. Supprimons toutes ces aides et en contrepartie, allégeons les charges. Sophie de Menthon disait précédemment : ce qu'on nous donne d'une main, on nous le reprend de l'autre. Et tout le calcul, lors de l'exercice budgétaire, consiste chaque année à donner quelque chose tout en installant le mécanisme qui va le reprendre pour pouvoir équilibrer l'ensemble.

Il n'est pas facile de faire évoluer tout ça, car le système est bien verrouillé des deux côtés. Nous avons, d'une part, une opposition qui nous culpabilise lorsque nous proposons des solutions, et de l'autre, une double structure : celle des énarques qui tiennent bien le système de la fonction publique et de l'État, et puis un gouvernement qui craint régulièrement que les gens ne descendent dans la rue et qui recule dès que trois personnes manifestent.

Ainsi, bien que le diagnostic soit compris de tout le monde, les politiques ont du mal à agir. Je pense que la situation est aujourd'hui tellement avancée, quand on regarde la dette et le déséquilibre financier de chaque budget présenté, qu'elle va nous obliger à prendre des mesures drastiques. Et c'est la difficulté. Au lieu de l'évolution douce que nous aurions pu mener à bien, nous nous trouvons dans une situation qui va exiger des mesures très brutales et, malheureusement, ce seront encore les mêmes qui les payeront.

La gauche et la droite s'en partagent la responsabilité. Nous avons tous les pouvoirs en 2002, nous aurions dû y aller plus fort.

Pour envoyer tout de même une pique aux patrons, j'ai vécu de près l'histoire des 35 heures avec Hervé Novelli. Nous avons tenté de faire obstacle aux 35 heures dès notre élection. Nous avons été suivis pendant un certain temps, ensuite nous avons vu que nous dérangions. Nous avons obtenu quelques assouplissements, mais à la fin ce sont les patrons eux-mêmes qui ont dit d'arrêter, parce qu'ils s'étaient organisés dans leurs entreprises pour mettre en place les 35 heures. Il y a donc peut-être des voleurs d'un côté, mais aussi des receleurs de l'autre... Et aujourd'hui, quelques-uns en profitent. Nous avons pris notre bâton de pèlerin, mais

**« Il faut que les entreprises se battent pour dire d'arrêter toutes ces mesures d'accompagnement, et de baisser plutôt les charges. »**

nous nous sommes trouvés coincés entre le gouvernement et les patrons, au milieu du gué. Le gouvernement nous a insultés et les patrons nous ont dit: « *Stop, pour nous c'est suffisant.* » Ce n'était pas très sympathique... Souvent, dans les bagarres, au dernier moment, les choses s'arrêtent parce que tout le monde y trouve son compte. C'est toute l'astuce de ces avantages. Une fois positionnés, ils sont difficiles à défaire parce qu'à un moment donné, chacun a peur d'apparaître comme l'initiateur de leur disparition. Il faut aussi que des chefs d'entreprise se sacrifient et qu'ils aillent au charbon pour nous aider à aller jusqu'au bout de nos démarches.